



Sophie
Del Socorro



Martine
Thirrouez



Vahia
Avaeoru



Philippe
Nahon



Jean-Luc
Pouget



SANTENY avant tout

Notre village, une ambition partagée

Éditorial : L'année 2022 s'achève,

Depuis 2 ans, nous vivons une période qui restera tristement historique.

Sur le plan mondial tout d'abord avec la pandémie qui perdure, les désordres climatiques que nous connaissons, les atteintes à la démocratie.

Sur le plan Européen ensuite, avec le retour de la guerre en Europe et la montée des nationalismes.

Sur le plan communal pour finir, avec un **Maire absent qui n'a qu'une ambition, la sienne**, et qui **met en place une gestion destructrice** des services, de l'humain, du social et de la fraternité, ce sentiment d'appartenir à un village où tout un chacun a envie de participer.

Cependant, Il ne faut pas perdre le moral. Nous serons à vos côtés pour refaire de Santeny ce village où il fait bon vivre, car nous n'avons qu'une seule ambition, **SANTENY AVANT TOUT**.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous disons à l'année prochaine.

◆ Monsieur le Maire, nous vous remercions !

Et oui, une fois n'est pas coutume, nous remercions M. le Maire sur la présentation dithyrambique de notre ville faite lors de « l'accueil des nouveaux Santenois », le samedi 19 novembre dernier. Car M. le Maire, vous avez tout simplement fait le bilan de la bonne gestion de l'équipe **SANTENY AVANT TOUT** durant les 3 derniers mandats que nous avons passés aux côtés de M. Gendronneau, désormais Maire Honoraire de la commune.

A travers film et photos vous avez insisté sur :

- Le cadre verdoyant de la commune que **NOUS** avons su préserver de l'appétit des promoteurs,
- Une urbanisation maîtrisée que **NOUS** avons mise en œuvre **tout en respectant la loi SRU**,
- Des installations et équipements (crèche, centre de loisirs, gymnase, pôle population, police pluri-communal, Maison France Services, terrain de foot synthétiqueet bien d'autres) que **NOUS** avons créés, construits et entretenus.
- Des voiries, pistes cyclables et liaisons douces PMR que **NOUS** avons aménagées.

Alors oui, merci M. le Maire d'avoir reconnu que nous avons finalement fait du bon travail alors même que vous l'avez critiqué durant toutes ces années !

Mais l'assistance n'a pas été dupe et a bien compris que vous n'aviez pu faire tout ce que vous aviez présenté et mis à votre crédit en 2 ans alors que vous n'avez cessé de défaire tout ce qui a été construit.

◆ Les finances : Evolution de la dette !

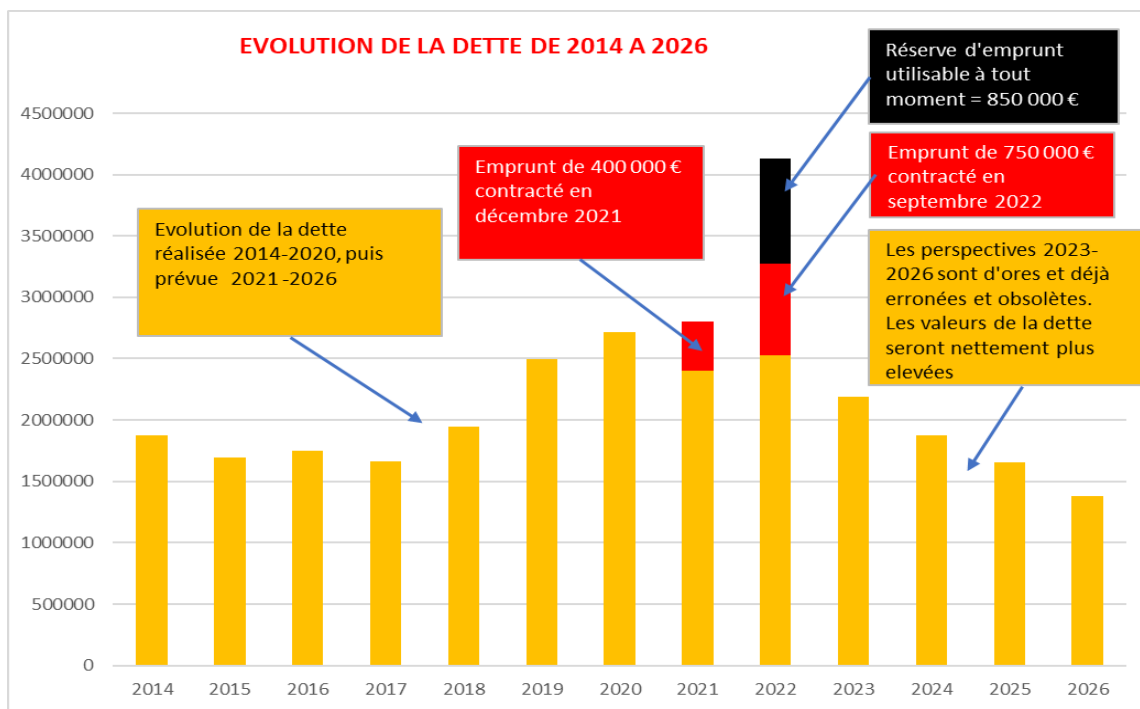
La dette est constituée de la somme des emprunts en cours moins le remboursement annuel de ceux-ci (annuités). Elle prend en compte le montant et la durée des emprunts contractés et les conditions de remboursement (taux d'intérêt).

- Notre adjoint aux finances a dit (Santeny Mag N°128- nov/déc 2021 page 21) :

« nos finances et notre trésorerie nous permettent de ne pas emprunter cette année (2021), mais il a inscrit au budget d'investissement réalisé 2021 un emprunt de 400 000 Euros !

« en 2020 et 2021, notre bonne gestion a permis de désendetter la commune de 600 000 Euros ».

- En réalité le désendettement est loin d'être à l'ordre du jour. Voici la réalité :



Le Maire a contracté en 2021 un emprunt de 2 000 000 € disponible jusqu'en 2023, utilisable en plusieurs fois ; il a déjà utilisé 400 000 € et 750 000 €. Il lui reste 850 000 € disponibles.

Les perspectives 2023-2026 sont d'ores et déjà erronées et obsolètes

- Et si l'emprunt de 750 000 € en 2022 ne suffisait pas pour boucler le budget d'investissement 2022 ?
- La dette s'envole ! En 2022, elle est à un niveau jamais atteint depuis 8 ans !**

LES SUBVENTIONS 2022 : Où en sommes-nous ?

SUBVENTIONS	BUDGET 2022 (€)	REALISE A FIN	ECART
		OCTOBRE 2022 (€)	REALISE/BUDGET
ETAT	620 124	0	-620 124
REGION	872 488	333 661	-538 827
DEPARTEMENT	100 800	0	-100 800
FIM (METROPOLE)	640 000	160 000	-480 000
TOTAL	2 233 412	493 661	-1 739 751
DETR 2020 2021		146 636	146 636
TOTAL	2 233 412	640 297	-1 593 115

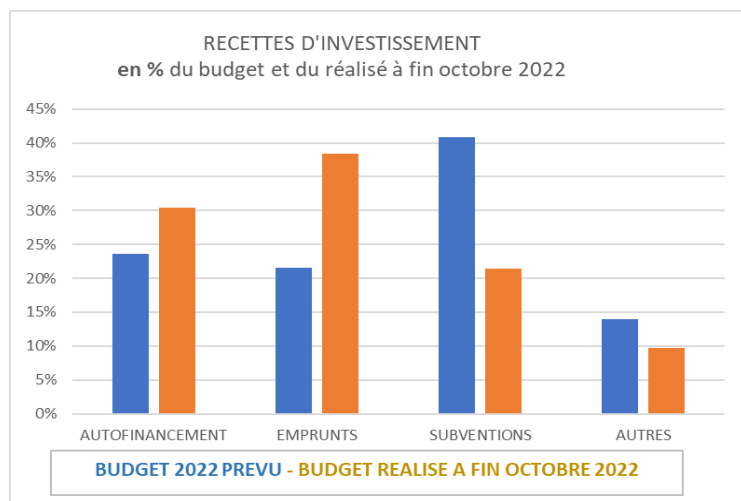
Le budget d'investissement 2022 de la commune inclut les subventions ci-dessus pour un montant total de 2 233 412 €.

A fin octobre 2022 (soit à 2 mois de la fin de l'exercice), la commune n'a encaissé que 493 661 € au titre des subventions inscrites au budget et 146 636 € au titre de la DETR 2020 et 2021 pour le chemin Haut-Montanglos, soit au total 640 298 € représentant 29% du montant annuel attendu, seulement !

L'adjoint aux Finances avait reconnu en séance de Conseil municipal qu'il y avait un décalage de paiement des subventions de 1 ou 2 ans. D'expérience, cela est effectivement vérifié. Mais la commune a-t-elle la trésorerie pour assurer ce décalage ?

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022 (€)		REALISE A FIN OCTOBRE 2022 (€)		ECART REALISE/BUDGET
	Montant	%	Montant	%	
AUTOFINANCEMENT	1 291 575	24%	910 504	30%	-381 071
EMPRUNTS	1 175 536	22%	1 150 000	38%	-25 536
SUBVENTIONS	2 233 412	41%	640 298	21%	-1 593 114
AUTRES	766 200	14%	291 386	10%	-474 814
TOTAL	5 466 723	100%	2 992 188	100%	-2 474 535

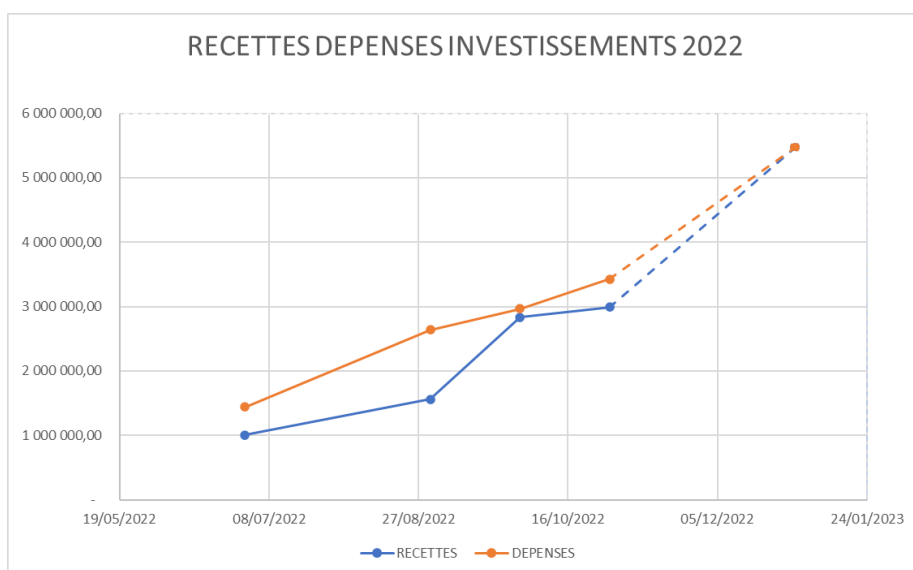
Pour coller davantage à la réalité effective, l'emprunt de 400 000 € de fin décembre 2021 a été ajouté au montant des emprunts 2022 et déduit de l'autofinancement



En %, la part des subventions effectivement reçues tombent à 21% du budget total, au lieu de 41% prévus. Les emprunts montent à 38% au lieu de 22%. Faudra-t-il encore emprunter pour boucler ? En autofinancement il manque encore le versement de la section de fonctionnement vers l'investissement pour 381 071 euros. Mais est-ce encore possible ? compte tenu que le budget de fonctionnement est très tendu et ne peut pas être déficitaire !

Pour les travaux de l'église, seulement 465 781 euros de subventions encaissées pour un total prévu de 1 777 000 euros (26%)

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022 : Situation à 2 mois de la fin d'exercice



Le budget prévisionnel d'investissement 2022 s'établit à 5 466 723 Euros.

La situation à fin octobre 2022 :

-	RECETTES	=	2 992 188 Euros	soit	55% du budget prévu,
-	DÉPENSES	=	3 423 676 Euros	soit	63% du budget prévu,

➤ **DÉFICIT (recettes - dépenses) de : 431 488 Euros,**

Il ne reste que 2 mois pour constater des dépenses et des recettes conformes au budget.

● **Si rien ne bouge cela signifie-t-il un budget mal anticipé ? Mal calculé ? Erroné ?**

L'écart se creuse à nouveau entre recettes et dépenses, l'emprunt de 750 000 Euros intégré en recette en septembre 2022 n'aura servi qu'à combler un déficit existant de 1 million €. Les courbes recettes/dépenses divergent à nouveau. La pente de la courbe des dépenses repart à la hausse alors que celle des recettes stagne.

En dépenses, il est comptabilisé pour 2022, 1 596 773 Euros hors études pour l'église et l'on peut voir apparaître dans le grand livre comptable la première facture du club house tennis pour 105 945 Euros.

NOUS SUIVONS DE PRÈS LES COMPTES DE LA COMMUNE, NOTAMMENT SUR LES 2 DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE COMPTABLE. NOUS SOMMES VIGILANTS ET NOUS NOUS INQUIÉTONS !

◆ **Urbanisme : Une de nos propositions pour Santeny !**

Nous avons évoqué dans notre éditorial, la pandémie et les conséquences du dérèglement climatique. Ils nous obligent à repenser nos modes de vie et de travail.

Pourquoi ne pas en profiter pour réfléchir, comme nous le proposons dans notre programme électoral de 2020, à la création d'espaces de co-working, de co-voiturage et d'hébergement.

Dans notre commune, l'espace ne manque pas. SANTENY AVANT TOUT, propose de profiter de la déshérence prochaine de sites industriels pour créer une zone de travail partagé dévolue aux startups spécialisées dans le High-tech et aux PME-PMI (En excluant les entreprises de transport et de livraison) comprenant non seulement des espaces de co-working et de création, mais également une offre immobilière assurant aux employés un moyen d'hébergement qu'il soit ponctuel ou de moyenne durée.

Les entreprises pourraient ainsi apporter à leurs employés un ensemble de services correspondant à la nouvelle, ou tout du moins celle vers laquelle on tend, vision du monde professionnel. Depuis la pandémie, les employés, tout comme les entrepreneurs, font du bien vivre au travail, l'un des points forts de leur développement.

Pour que cette idée puisse devenir réalité, il faut ramener à 5 % le taux de la taxe d'aménagement que le Maire et son adjointe à l'urbanisme ont augmenté de 400 % sur plusieurs zones de la commune bloquant ainsi tout développement.

Pour tout connaître de notre action, de notre engagement

Sur facebook  : " **santeny avant tout 2020** "

Par email : santenyavanttout2020@gmail.com

Pour adhérer à notre association : <http://santenyavanttout.fr>

